#### Folio: 473

# REPUBLIQUE FRANCAISE COMMUNE DE MONESTIER MERLINES

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice: 11 Présents: 07 Absents: 04 N° 2024-04-02

### Séance du 12 avril 2024

#### L'an deux mil vingt-quatre

Et le douze avril

A dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nathalie LE GALL, Maire.

Présents : M. Sylvain COUDERT, Mme Elodie COURTET, M. Jean-Paul DEVEDEUX, Mme Nathalie

LE GALL, Mme Laurence LEPEITRE, M. Marcel OLLIER, Mme Maryvonne PRADEL.

Absents excusés: Mme Géraldine GOURGEONNET donne pouvoir à Mme Nathalie LE GALL.

Absents: M. Claude FERLANDA, Mme Nathalie LAVAL, M. Sylvain OLLIER.

Date de la convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : Mme Elodie COURTET

## Objet: FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DE 2024 DES TAXES DIRECTES LOCALES

Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B sexies relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition;

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de fixer les taux d'imposition de 2024 des taxes directes locales.

Les membres du conseil municipal renoncent au droit de vote à bulletin secret et après en avoir délibéré décident :

> De ne pas augmenter ces taux qui seront les suivants :

Taxe foncier bâti: 25.09 %
Taxe foncier non bâti: 30.64 %
Taxe d'habitations sur les résidences secondaires: 2.06 %

Votants: 08 Pouvoirs: 01 Pour: 08 Contre: 0 Abstention: 0

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Nathalie LE GALL

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le 16 04 2024

Et de la publication le ... 16 LOU 2024

AGEDI A MONESTIER-MERLINES, le 16 LOU 12024

Dépôt SOUS-PREFECTURE D'USSEL (CORREZE)

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 16/04/2024
019-211914106-20240412-2024 04 02-DE



AGEDI
Dépôt SOUS-PREFECTURE D'USSEL (CORREZE)

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 16/04/2024
019-211914106-20240412-2024\_04\_02-DE